

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD
CANTON D'AUDINCOURT
COMMUNE DE SELONCOURT
DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

DCM20150609.19	<u>Séance du 9 juin 2015 à 18h30</u>
	L'an deux-mille-quinze le neuf le Conseil Municipal de la Commune de SELONCOURT s'est réuni en Mairie de Seloncourt - Salle des Mariages - après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Premier Adjoint, en l'absence de Mme Irène THARIN, Maire empêché, pour la session ordinaire de juin (Art. L2122-17 CGCT).
NOTA M. le Premier Adjoint certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 10 juin 2015, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 1 ^{er} juin 2015 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.	
<u>Etaient présents</u>	
<u>Etaient excusés ayant donné procuration</u>	
M. le Premier Adjoint ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.	

OBJET : MODIFICATION N°1 DU NOUVEAU REGLEMENT DE LA STRUCTURE MULTI-ACCUEIL LA FLUTE ENCHANTEE

M. le Premier Adjoint rappelle la délibération du 24 juin 2014 par laquelle le nouveau règlement de la structure multi-accueil LA FLUTE ENCHANTEE, sise 2 rue Debussy à Seloncourt, avait été adopté.

Pour répondre aux demandes de la Caisse d'Allocations Familiales, il convient de modifier quelques articles en leur apportant des précisions. Cf. règlement joint.

La Commission Petite Enfance, réunie le 19 mai 2015, a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, l'exposé de Madame le Maire entendu, **à l'unanimité**,

- ⇒ Adopte le règlement de la structure multi-accueil LA FLUTE ENCHANTEE ainsi modifié;
- ⇒ Autorise le Premier Adjoint, en l'absence du Maire empêché, ou l'Adjoint délégué, à signer tous documents à intervenir.

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus.
Ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

Seloncourt, le 9 juin 2015

**Pour le Maire empêché,
Le Premier Adjoint,
Daniel BUCHWALDER**